

MAIRIE DE MONTMAIN

Séance du Conseil Municipal

L'an deux mil neuf, le 30 Mars à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Jean-Claude LE FEL, maire de Montmain.

Etaient présents : Mmes Motte, Elouard, Skiba,
MM. Le Fel, Chauvin, Dumesnil, Lange, Ennaji, Gomez, Legois, Lerat, Quinquis, Vallas,

Absents : MM. Bécue et Hergault.

Monsieur Vallas a été désigné secrétaire de séance.

1) Vote du compte administratif 2008

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2008 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	829 592,25 €	961 944,77 €
Investissement	2 826 191,72 €	3 940 842,30 €

Monsieur le Maire laisse le Conseil délibérer seul sous la présidence du doyen, Michel LANGE.

Le conseil municipal vote l'approbation du chapitre FONCTIONNEMENT par

Pour : 12
Abstention : 0
Contre : 0

Le conseil municipal vote l'approbation du chapitre INVESTISSEMENT par

Pour : 11
Abstention : 1
Contre : 0

2) Vote du compte de gestion 2008

Les comptes administratif et de gestion 2008 étant identiques, le conseil municipal vote à l'unanimité l'approbation du compte de gestion par

Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

3) Vote des taxes

Pour information, Monsieur le Maire rappelle que la taxe professionnelle est désormais versée à l'AGGLO. Les trois taxes concernées sont :

	Valeur 2008
Taxe d'habitation	12,23 %
Taxe foncière bâti	23,09 %
Taxe foncière non bâti	42,54 %

Le conseil municipal souhaite augmenter ces trois taxes pour compenser la hausse de prix et soutenir les services rendus aux Manémontais.

Le conseil municipal vote la hausse des taxes par

Pour 5 % : 13

Abstention : 0

Contre : 0

Le taux d'imposition devient donc :

	Valeur 2009
Taxe d'habitation	12,84 %
Taxe foncière bâti	24,24 %
Taxe foncière non bâti	44,67 %

4) Vote du budget primitif

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2009 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	881 283,00 €	980 933,52 €
Investissement	2 370 614,71 €	3 288 318,73 €

Le conseil municipal vote l'approbation du chapitre FONCTIONNEMENT par

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

Le conseil municipal vote l'approbation du chapitre INVESTISSEMENT par

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

5) Convention d'objectifs et de financement de la CAF

La Caisse d'Allocations Familiales demande au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants à la convention d'objectifs et de financement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les avenants à la convention de la CAF par

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

La séance s'est terminée à 22h 30

Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont assisté au conseil et leur donne la parole.